

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS306

présenté par
M. Paul, rapporteur

ARTICLE 29

A la première phrase de l'alinéa 10, substituer aux mots :

« aux articles L. 1435-8 et suivants »,

les mots :

« à l'article L. 1435-8 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.